



Marques horlogères neuchâtelaises primées

HORLOGERIE Après avoir subi quatre mois d'épreuves sans répit et surtout sans retour chez l'horloger, les 33 montres testées par le Concours international de chronométrie pour son édition 2015 doivent affronter l'implacable réalité des mesures comme seul critère de classement. La proclamation des résultats a eu lieu au Sentier dans les magnifiques locaux de l'Espace Horloger.

On l'a souvent répété, les épreuves du Concours sont d'un niveau d'exigence extrêmement élevé. Cela se vérifie une fois de plus: sur les 28 montres en compétition, seules six ont réussi l'ensemble des épreuves et sont classées. Le Concours ne dévoile les noms que des 3 premiers de chaque catégorie: Tourbillon: Les Ateliers Louis Moinet, à Saint-Blaise, remportent le premier prix avec leur calibre 8009. Ils obtiennent 682 points. Il n'y a pas de 2e, ni de 3e prix. Chronographe: Tissot SA, au Locle, remporte le premier prix de cette nouvelle catégorie avec son calibre CO1.211. Il obtient 572 points. Il n'y a pas de 2e, ni de 3e prix. Classique: Pour la 3e année consécutive, Tissot SA, au Locle, remporte le premier prix, mais également les 2e et 3e prix de la catégorie. Son calibre A86.501 obtient l'excellente note de 908 points, tandis que les calibres C07.621 et C07.111 obtiennent respectivement 798 et 754 points. Jeunes horlogers: Aucun prix ne peut être décerné dans cette catégorie puisqu'aucune montre n'a réussi les épreuves. A relever que les trois montres déposées anonymement ont toutes réussi les épreuves et auraient pu venir titiller le haut du classement puisqu'on y trouve une pièce ayant obtenu 931 points,

record absolu de toutes les éditions du Concours.

Quelques rappels sur cette 4e édition d'une compétition bisannuelle: Au lendemain du délai d'inscription fixé au 31 janvier 2015, 46 pièces étaient inscrites, un record! Pourtant, lors de la cérémonie des nominés du 26 juin, seules 28 montres ayant réussi la première série de tests, restaient en lice pour l'obtention d'une des distinctions prévues par le Concours. Les autres pièces étaient déposées anonymement pour 3 d'entre elles, non nominées ou pas déposées du tout. Les montres inscrites au Concours subissent quatre mois d'épreuves. Elles sont soumises trois fois aux tests de certification chronométrique, définis par la norme internationale ISO3159. Entre ces mesures, elles subissent des agressions sévères d'exposition aux champs magnétiques et de chocs. Les épreuves sont conduites en collaboration avec le Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres (COSC), l'Observatoire de Besançon et la Haute Ecole Arc Ingénierie (HE-Arc9).

Quid de l'édition 2017? Après une croissance continue depuis 2009, cette 4e édition a vu la participation des entreprises horlogères en baisse. «Je suis en effet déçu du faible nombre de participants et j'espère qu'il faut chercher les causes du côté de la marche des affaires incertaine pour les horlogers depuis le début de l'année. Je n'ose pas imaginer que la précision et la fiabilité des produits ne soient que des slogans publicitaires des marques et ne reposent pas sur des performances réelles et mesurables», confie Philippe Fischer, prési-

dent du Concours. L'édition 2017 aura lieu et sera lancée en mai prochain, avec quelques nouveautés au règlement. /comm